



## Prix Architecture 2017 de bibliothèques et de centres d'archives du Québec

### **Communiqué : Mise en candidature pour le prix Architecture 2017 de bibliothèques et de centres d'archives du Québec**

Le prix Architecture de bibliothèques et de centres d'archives a été créé afin de donner de la visibilité et un rayonnement aux réalisations architecturales de bibliothèques et de centres d'archives au Québec. Il est attribué pour un bâtiment neuf, un agrandissement, une rénovation, un recyclage, une conservation ou une restauration patrimoniale.

La date d'ouverture du bâtiment au public, soit l'offre effective des services aux usagers, doit avoir eu lieu entre le **1<sup>er</sup> juillet 2015 et le 30 juin 2017**.

Ce prix est décerné à la bibliothèque ou au centre d'archives ainsi qu'à l'architecte. Il est attribué aux deux ans et il a été remis pour la première fois lors du Congrès des milieux documentaires du Québec en 2011. Pour l'édition 2017, le prix sera remis par la Table des milieux documentaires et archivistes du Québec (TAMDAQ) le 13 octobre 2017 dans le cadre du Congrès des professionnels et professionnelles de l'information (CPI) qui se tiendra à Montréal.

Vous avez jusqu'au **8 septembre 2017** pour soumettre la candidature d'une bibliothèque ou d'un centre d'archives.

Si vous avez participé à un tel projet, nous vous incitons à vous renseigner sur ce prix à l'adresse suivante : **[www.congrescpi.com](http://www.congrescpi.com)**